

**Procès-verbal
Comité Syndical du 05 Avril 2023**

L'An 2023, le 05 Avril à 14 H 30, les membres du Comité Syndical élus par les conseils communautaires des EPCI membres se sont réunis au Pôle Tertiaire intercommunal, 43 rue Cambrésienne à Avesnes-sur-Helpe sous la présidence de M. Alain DELTOUR, dûment convoqué le 27 Mars 2023.

Nombres de délégués en exercice : 33

Présents ou représentés : 26

Communauté de Communes	NOM - Prénom	Présent/ Représenté/ Absent/Excusé	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	DELTOUR Alain	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	JUSTICE Vincent	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	ERPHELIN Guy	A	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	SEGUIN Sébastien	R	Procuration à M. JUSTICE
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	COURET Vincent	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	LIBERT Jean-Pierre	R	Procuration à M. QUINZIN
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	RICHARD Alain	R	Procuration à M. WATREMEZ
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	WATREMEZ Colette	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	VIN Jean-Marie	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	CATTELOT Anne-Laure	A	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	ROYAUX Claude	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	DEHEN Patrick	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	DUCANCHEZ Damien	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	ETEVE Daniel	R	Procuration à M. DELTOUR
Communauté de Communes Sud-Avesnois	HIRAUX Mickaël	R	Procuration à M. BURY
Communauté de Communes Sud-Avesnois	SELLIER Valérie	AE	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	BURY Jean-Luc	P	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	BETTIGNIES Frédéric	AE	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	BAUDRY Jean-François	A	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	NAVARRE Bernard	R	Procuration à M. SERET
Communauté de Communes Sud-Avesnois	GARY Claude	A	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	DESMARCHELIER Viviane	P	

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis	NOIRMAIN Augustine	P	
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis	VILLAIN Bruno	P	
Communauté de Communes du Pays de Mormal	MONIER Nathalie	A	
Communauté de Communes du Pays de Mormal	QUINZIN Dominique	P	
Communauté de Communes du Pays de Mormal	DUPIRE François	P	
Communauté de Communes du Pays de Mormal	ERLEM François	R	Procuration à M. DUPIRE
Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre	MONNIER Jean-Pierre	P	
Communauté de Communes Thiérache du Centre	SERET Paul	P	
Communauté de Communes Thiérache du Centre	TELLIER Pierre-Marie	P	
Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise	DUMON Patrick	R	Procuration à M. DUFRENNE
Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise	DUFRENNE Jean-Louis	P	

Monsieur le Président commence par l'appel des délégués du SMAECEA.

Le quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu du 15 Février 2023.

- **Compte de gestion – exercice 2022**

Monsieur le Président invite Madame Colette Watremez, 1^{ère} Vice-Présidente à présenter les chiffres du compte de gestion.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- **Compte Administratif – exercice 2022**

Mme Colette WATREMEZ présente ensuite au Comité Syndical, le Compte Administratif de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

	Réalisé 2022		Résultats exercice	Résultats reportés		Résultats cumulés 2022
	Dépenses	Recettes		Excédent	Déficit	
Fonctionnement	631 115,26 €	504 719,50 €	- 126 395,76 €	166 271,98 €		39 876,22 €
Investissement	103 998,78 €	18 895,86 €	-85 102,92 €	247 257,79 €		162 154,87 €
Total	735 114,04 €	523 615,36 €	- 211 498,68 €	413 529,77 €		202 031,09 €

- **Affectation du résultat – exercice 2022**

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Syndicat, il est proposé au Comité Syndical de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

	Résultats cumulés 2022	Restes à réalisés 2022		Résultat Net
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	39 876,22 €			39 876,22 €
Investissement	162 154,87 €	60 000 €	75 000 €	177 154,87 €
Total	202 031,09 €	60 000 €	75 000 €	217 031,09 €



Résultat positif =
aucun besoin de
financement

Considérant qu'il n'y a pas besoin de financement de la section d'investissement, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de :

- Reporter en section de fonctionnement (compte 002 de recettes) l'intégralité de l'excédent de fonctionnement, c'est-à-dire la somme de 39 876,22 €.
- Reporter en section d'investissement (compte 001 de recettes) l'excédent d'investissement, c'est-à-dire la somme de 162 154,87 €.

Mme Colette Watremez présente ensuite au Comité Syndical, les nouvelles propositions du Budget Primitif 2023.

- **Budget Primitif 2023**

Le Budget Primitif 2023 s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement et en recettes et en dépenses d'investissement comme suit :

	Recettes	Dépenses
Investissement	266 215,87 €	266 215,87 €
Fonctionnement	752 321,00 €	752 321,00 €

M. Royaux et M. Quinzin demandent pourquoi le poste « location immobilière » est en augmentation en 2023. Il leur est répondu que cela est dû au fait que la commune d'Avesnelles n'a pas adressé au SMAECEA les titres de recettes correspondants aux loyers 2022. Par conséquent, il convient de les inscrire en 2023.

M. Bury demande pourquoi l'article de recette 74758 est en augmentation en 2023 par rapport en 2002. Il lui est indiqué que c'est la conséquence de l'augmentation des cotisations votées lors du dernier comité syndical.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif du SMAECEA pour l'année 2023.

Questions diverses

Envoi des convocations :

A la demande des délégués du syndicat, il est convenu qu'un e-mail sera envoyé à tous les élus afin de savoir s'ils désirent toujours recevoir les convocations par voie postale. A défaut de réponse ou en cas de réponse négative, les convocations leur seront désormais uniquement adressées de manière dématérialisée.

Viste des ateliers techniques :

Le Président soumet l'idée d'organiser une viste de nos ateliers techniques basés à Avesnelles pour les élus intéressés.

PAPI :

M. Alain MATHURIN-DOLLO, technicien du syndicat, rend compte aux élus d'une réunion qui s'est récemment tenue concernant le PAPI. Il indique que le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, structure qui coordonne le PAPI, organisera une réunion début mai à l'échelle de chaque communauté de communes ou d'agglomération et à laquelle seront invités tous les maires.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée.